

fut à bout d'argent, se suicida... — "Qui demanda sa tête?" interroge M. Proulx, au milieu des clameurs de la gauche. Pas de réponse. M. Forget parle du prospectus du Québec et Saguenay qui mentionnait que M. Taft, le président américain, avait une villa à la Malbaie, terminus provisoire de ce chemin, affirme que c'est la vérité, que M. Taft ira à la Malbaie l'été prochain; puis des rappels à l'ordre nouveaux couvrent sa voix. Il réussit à émerger de tout ce bruit, et déclare:

"La compagnie à des obligations et du capital-actions pour dix millions, elle a des recettes, elle gagne et paie ses intérêts, elle rencontre ses coupons de dividendes, à échéance. Les obligations sont inscrites au marché de Paris, et nous dépensons pour le chemin de fer l'argent provenant de leur vente. Nous ne payons pas même des dépenses de voyage à nos directeurs, et cette région a besoin d'un chemin de fer..." Derechef, M. Oliver est debout. "Nous ne voulons pas empêcher M. Forget, à la gauche..." Il ne peut finir. Cris vigoureux de "A l'ordre!" de la gauche, appels au président, la droite crie de son côté: "A votre fauteuil!" le président intervient encore. M. Oliver affirme qu'il faut faire respecter les règlements de la Chambre. M. Sproule lance, cell-ci, poliment, de sa conduite, décide que M. Forget a le droit de répondre à ses adversaires qui l'ont attaqué au parlement, et de rétablir les faits, et, le calme revenu, quoique la gauche murmure à mi-voix contre cette décision, M. Forget reprend le fil de ses explications.

"M. Lemieux affirme, quant au Québec et Saguenay, que nous avons commencé les travaux à un endroit éloigné afin de favoriser certaines spéculations. Je nie cela. Je n'ai jamais vendu d'actions ni d'obligations du Québec et Saguenay ni d'aucun autre chemin de fer. Nous devons 8853,000 à nos entrepreneurs, et avec 8600,000 nous terminerons ce chemin. Et nous le terminerons!"

M. Forget en vient aux journaux qui lui font la guerre. "M. Lemieux a parlé de journaux financiers qui me combattent: ce sont tous, ou presque tous, des journaux de chantage; l'un, qui représente les politiciens libéraux canadiens, à Paris, le *Marché*, est publié par un repris de justice, du nom de C. Ferrières, comme je puis le prouver, l'autre, l'*Action*, de Montréal, a pour rédacteur un autre repris de justice, morphinomane et ivrogne, celui-là. Quant au *Soleil*, de Québec, son rédacteur-en-chef est, lui, un déserteur de l'armée française, venu au pays sans rien connaître de nos lois quant au mariage." La droite applaudit cette tirade, M. Forget ajoute que le Québec et Saguenay, quoi qu'en dise M. Lemieux, paie des dividendes à même les recettes de ce chemin, sur la recommandation de MM. P. S. Ross et Fils, comptables experts bien connus au Canada. Puis il passe à la Banque Internationale et aux critiques dont il a été l'objet à ce propos. Les rappels à l'ordre et les interruptions ont cessé, M. Forget semble plus rassuré, moins hésitant, il a plus de voix, on le devine maintenant capable de tenir tête aux interrupteurs.

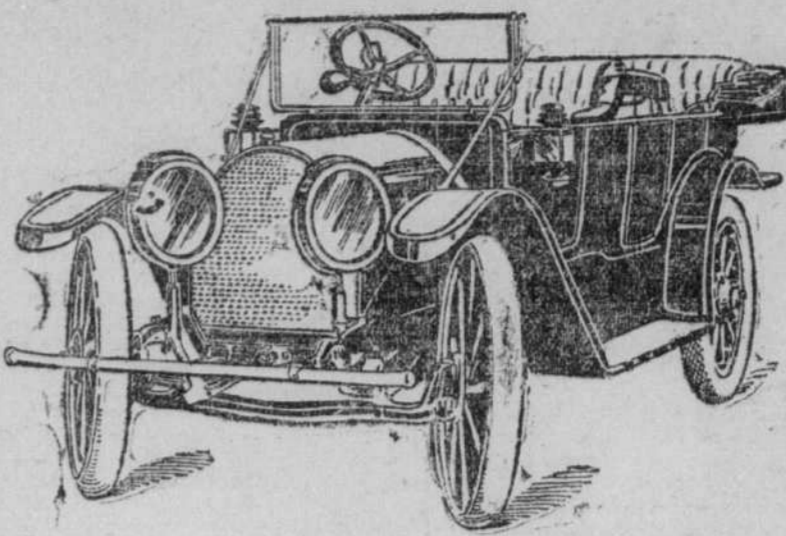
"Nulle banque, au Canada, n'aurait pu, sans fermer ses portes, subir ce que la Banque Internationale a subi. Elle obtint sa charte au printemps de 1911. Des capitalistes français vinrent au pays, désirant organiser une banque de dix millions. Ils me dirent pouvoir trouver 7 millions en France, si nous trouvions ici les 3 autres millions. Ils convinrent avec moi d'organiser toute cette institution pour la somme de \$200,000. Ils convinrent aussi de payer les dépenses de l'organisation, et toutes les autres, jusqu'à ce que la banque fonctionnât, et de nous donner dix millions, payable au pair à Montréal, sans échange. Deux cent mille piastres, pour organiser une banque de dix millions, cela me semble bon marché. Le capital-actions se vendit à prime, à 102 1/2, dont deux pour cent pour parfaire les \$200,000, et un demi pour cent pour les dépenses. Quand tout ceci fut convenu, la banque ouvrit des bureaux à Montréal, retint un personnel, et, pendant six mois, elle dut payer tout ce monde, ainsi que les avocats, la charte, du loyer, des taxes, en attendant sa licence, qui retardait toujours. Nous ouvrimmes un comptoir à Paris. Que M. Lemieux écoute ceci: Nous y eûmes quatre directeurs français, et un gérant, M. Laurin. Nous ne primes pas de temps, à Montréal, à découvrir que cette succursale ne nous faisait pas de rapports conformes aux dispositions de la loi canadienne des banques. Nous le remarquâmes. Et c'est là que commencèrent les difficultés. Nous écrivîmes à Paris et leur dîmes quoi faire. Ils refusèrent de nous écouter. Je me rendis à Paris, leur expliquai l'affaire, ils convinrent de se conformer dorénavant à nos instructions. Je revins. Un mois plus tard, nous vîmes qu'ils ne se conformaient pas plus à la loi qu'au préalable. Nous leur signifiâmes que s'ils n'obéissaient pas à la loi canadienne, nous fermerions le comptoir de Paris. Ils ne nous écoutèrent pas davantage, firent à leur gré, nous demandèrent des billets de la Banque Internationale, pour les placer parmi les immigrants français venant au Canada, et, de 850,000, n'en placèrent que 85,000 à bord de la ligne française, puis vendirent le reste en Allemagne. Alors, nous donnâmes ordre de fermer le comptoir de Paris. Le personnel de ce bureau envoya alors aux actionnaires français de la banque une circulaire rédigée de manière à faire croire qu'elle venait de la Banque Internationale, à Montréal, et demandant à ces personnes d'envoyer leurs procurations pour l'assemblée annuelle des actionnaires à tel ou telle personne, de Paris. Les actionnaires, peu au courant des dissentiments entre le comptoir de Paris et celui de Montréal, se firent prendre à ce truc, expédièrent leurs procurations à Paris, puis, quand vint le différend public, le regretterent, et plusieurs nous firent part de leur erreur et de leur regret."

M. Forget lit alors plusieurs lettres d'actionnaires français se déclarant confus de voir dans quelle situation leur action a mis la Banque Internationale, entre autres la lettre d'une banque particulière de Paris, détenant 12,000 actions de cette institution montréalaise; puis il en vient ensuite à l'incident des actionnaires français à Montréal. "Quand ce groupe de gens mécontent eût obtenu les procurations des actionnaires français grâce à ce truc de la circulaire, ils envoyèrent trois fondés-de-pouvoir à Montréal. Notre assemblée générale devait y avoir lieu à midi, le treize août. Les délégués français arrivèrent quinze minutes exactement avant l'heure. Mais comme il n'y avait que deux actionnaires présents, nous dûmes ajourner, à leur demande, l'assemblée au 1er ou au 13 septembre. Plusieurs des procurations laissées par les actionnaires français en dépôt à la banque ne portaient pas de date, n'avaient pas été authentiquées comme le veut la loi, et plusieurs étaient signées par des femmes sans l'autorisation de leurs maris. Je consultai les meilleurs avocats du Canada à ce propos, spécialement M. L. T. Maréchal, M. Perron, M. Greenshields, M. L. O. Taillon, et, après leur avis, qui concluait au rejet des procurations, parce que d'après eux, elles ne valaient rien, je me rendis à l'Université Laval consulter le doyen de la Faculté de droit, le juge Mathieu, jurisculte éminent. Il me déclara, non-seulement que les procurations ne lui paraissaient pas bonnes, mais qu'il ne voyait pas comment nous pouvions nous en servir, tant elles n'avaient aucun des caractères de la procuration, tel que l'exige le code civil québécois. Aussi, quand l'assemblée des actionnaires eut finalement lieu, je dis, d'après l'avis de toutes ces autorités, écarter les procurations des actionnaires français. M. Lemieux affirme que nous avons expulsé leurs délégués par la force physique. Fausseté. Nous avons refusé de reconnaître leurs procurations, comme fonds de pouvoirs, mais ils assistèrent à l'assemblée, en qualité d'actionnaires. Ce groupe de fondés de pouvoirs nous intenta des procédures, tout de suite après l'assemblée des actionnaires, et fit émettre un bref d'injonction, afin de nous empêcher de procéder. Mais M. le juge Beaudin débouta les demandeurs de leurs conclusions. Ils eurent alors recours à un bref de *quo warranto* afin de faire renvoyer d'office les directeurs élus à l'assemblée régulière. Mais ils n'eurent pas plus de succès. Tout ceci coûta de l'argent. Les fondés de pouvoirs français prirent 50,000 francs de l'argent de la Banque Internationale, à Paris, afin de payer leurs dépenses. Un groupe d'actionnaires français les poursuivit aujourd'hui en recouvrement de ces 50,000 francs. Quand M. Lemieux affirme que les actionnaires français perdent, avec la Banque Internationale, 8568,000, il fait encore erreur. Ils ont vendu leurs 53,000 actions, payées \$10.25, à date, la somme de \$5 chacune, soit \$265,000. Ils perdent, à Paris, environ \$150,000. Au Canada, personne ne perd un sou. Le comptoir de Paris est fermé, nous aurons prochainement le dernier rapport de France. Le syndicat qui achète la Banque Internationale fait une excellente affaire, car rien n'est perdu de l'argent mis, au Canada, dans cette institution. Quoi que dise M. Lemieux, affirmant, hier, qu'il savait que cette banque ne réussirait jamais, aucune banque n'a fait de telles affaires, en si bref espace de temps, que n'en a fait la nôtre, jusqu'à ce qu'un groupe de manipulateurs français, assisté par une clique de politiciens acharnés à sa perte, décidât de fermer la banque. Sans frais de publicité, — nous ne dépensâmes pas \$500 pour la publicité, — dans moins de six mois nous réussîmes à mettre tous nos billets en circulation. Et nous eûmes \$2,300,000 de dépôts."

La Voiture ABBOTT-DETROIT

Est sans contredit la mieux et la plus complètement équipée de celles qui sont actuellement exposées au Manège Militaire rue Craig.

Outre les améliorations les plus modernes que l'on trouve dans quelques autres voitures, la ABBOTT-DETROIT est pourvue de fanaux système



PILOT

Ce système Pilot est une amélioration sur le système actuel de lumières d'avant fixes; il permet de projeter les rayons dans la direction que suit l'automobile, et est aussi essentiel à l'automobile moderne que le sont les ceintures et les chaloupes de sauvetage au paquebot moderne en ce qu'il concentre la lumière dans la direction, quelle que soit, où est tourné le véhicule, supprimant par là même le danger que l'on court actuellement dans les courbes des chemins vu que, avec l'ancien système, quand les roues d'avant étaient tournées dans la direction où l'on désirait conduire l'automobile, la lumière demeurait fixe sur le tonneau de la voiture et que fréquemment, par les nuits sombres, il s'est produit des collisions désastreuses qui auraient pu facilement être évitées avec le SYSTEME PILOT.

Rappelez-vous que toutes les ABBOTT-DETROIT sont GARANTIES pour la durée de la voiture. — Les modèles 1913 sont prêts pour livraison.

VICTOR LEVESQUE

1 RUE BREBOEUF

Tél. Bell St-Louis 960

Coin Parc Lafontaine

MM. Laurier et Lemieux parlaient longuement, hier soir, du billet d'Aoust. M. Forget donne à ce sujet des renseignements nouveaux et intéressants. "M. d'Aoust reçut \$200,000 pour avoir organisé la banque, mais il n'y avait un droit final que lorsqu'il aurait réussi à faire payer les \$10,000,000 souscrits, ainsi que les primes. Et il devait, avant de toucher définitivement ces \$200,000, avoir expédié les dix millions à Montréal. On a dit que j'avais commandé à M. Bird, le gérant-général de la banque, d'escompter le billet d'Aoust. C'est faux, puisque je n'étais pas à Montréal, mais bien en France, quand cela se fit. Le rapport dont on a fait le sujet d'un procès, devant le juge Leet, n'est pas signé par moi, car j'étais alors à Paris, mais par M. Bickerdike, le vice-président de la banque. Et si j'avais été à Montréal, je l'aurais signé. Je le signai, de fait, à mon retour. Je considérais cette opération comme absolument légale. Et quand nous décidâmes de ne plus demander de versement sur les capital-actions souscrits, et de ne pas faire rentrer les neuf millions souscrits mais non encore payés, nous avertîmes d'Aoust d'avoir à payer son billet de \$200,000, et il le paya. Personne ne perdit un sou."

A cet endroit de son discours, M. Forget revient à l'accusation de conspiration portée contre certains politiciens libéraux, à un passage précédent de ses remarques, et il ajoute. "C'est parce que M. L'Espérance, de Montmagny, et moi, nous avons voulu rompre l'échine à une clique de politiciens libéraux en train d'exploiter le district de Québec, que cette clique a lancé à l'attaque, contre nous, ses journaux, le *Soleil* et la *Vie*. M. Lemieux se défend d'avoir des liaisons avec des journaux qui pratiquent le chantage. Mais il a fait allusion au *Soleil*, qui m'attaque. Ce journal est rédigé par un déserteur de l'armée française, venu au Canada en ignorant parfaitement nos lois quant au mariage. Des milliers d'exemplaires de journaux canadiens qui m'attaquaient furent expédiés en France, des milliers de copies du *Marché* furent envoyées de Paris, au Canada, afin de propager les calomnies imprimées à mon endroit. En dépit de tout cela, je n'ai pas honte de mes actions. Je n'ai pas honte d'avoir eu pour associés des hommes honorables comme MM. Casgrain, sénateur, Garneau, Bickerdike, et le ministre des postes. Je n'ai nulle honte d'eux. Et si M. Lemieux veut faire une élection, je suis prêt à remettre aujourd'hui mes deux mandats de député au président de cette Chambre; que M. Lemieux démissionne, lui aussi, je lui donnerai le choix du comté, et qu'il vienne m'y rencontrer. Il veut du *fait payé*..."

La droite applaudit à outrance M. Forget, après ce défi. M. Oliver est encore debout, interrompant M. Forget, soulève un point d'ordre, demande au président si M. Forget n'entend pas une règle parlementaire. Le bruit redouble, le président déclare que M. Forget ne fait qu'une remarque incidente, et qu'il s'en est tenu, quant au reste, aux règles de la Chambre. M. Forget renouvelle son défi, ajoute Rouville à la liste des comités où il provoque M. Lemieux en champ-clos, et soulève un autre incident, avec ces paroles: "Je crois que M. Laurier donnait hier soir plusieurs raisons pour lesquelles son administration a refusé la licence de la Banque Internationale. Je puis dire que la principale raison de ce refus, c'est que j'étais candidat dans Montmorency contre le fils du président du Transcontinental, M. S. N. Parent, l'ami de coeur du chef de la gauche."

M. Laurier est vite debout, pâle, et semble mécontent tout à fait. "Je nie cela totalement," dit-il d'une voix sévère. La gauche l'applaudit à tout rompre. Des députés crient et vocifèrent à M. Forget: "Rétrogradez-vous!" — "Vous niez que M. Parent soit votre ami de coeur?" demande M. Forget, tandis que la droite rit. — "Non pas, dit M. Laurier, mais je nie que nous ayons refusé la licence de la Banque Internationale pour la raison dont parle M. Forget. Nous l'avons refusé simplement parce que l'un des directeurs n'avait pas qualité pour agir comme tel. Mais dit M. Forget, huit des neuf directeurs avaient qualité pour agir. Je me rappelle que le gouvernement Laurier s'objecta au neuvième parce que sa souscription était signée du nom de sa maison de banque, non pas du sien. Mais j'ajouterais que M. Parent vint me trouver au Château Frontenac pendant les élections et m'offrit de me faire avoir la licence de la banque, si je me retirais comme candidat dans Montmorency." M. Laurier bondit. — "Je ne sais rien des démarches de M. Parent, et, de plus, je ne crois pas que M. Parent ait jamais dit les paroles que lui prête M. Forget," déclare le chef de la gauche. "A l'ordre, rétrogradez-vous," crient derechef à M. Forget des députés oppositionnistes. Mais M. Forget continue: "M. Parent m'a offert ce compromis à deux heures du matin, au Château Frontenac, et m'a dit que je serais acclamé dans Charlevoix. Je lui répondais que j'aurais la licence pour la Banque Internationale en dépit de lui, parce que nous avions fait tout ce que la loi exige et même davantage."

M. Forget rend ensuite hommage au gérant-général de la Banque Internationale, déclare que, dans toute cette affaire, il n'y a eu que des manœuvres politiques faites dans le but de nuire à son crédit et à sa situation financière et politique, dit que si le magistrat Leet a tardé de rendre son arrêt, dans la cause Bird, c'est dû à l'intervention illégale de

quelqu'un qu'il ne veut pas nommer. Et il est encore une fois interrompu par M. Oliver qui veut savoir "s'il y a des limites au droit que ce monsieur-là," — il désigne M. Forget du doigt, — "peut avoir de parler à la Chambre de cette question de privilège." A quoi M. Sproule répond: "Je crois que vos remarques ne sont pas justes pour le président. J'ai fait de mon mieux pour retenir M. Forget dans les limites de la question, et j'estime que, sauf une ou deux remarques incidentes qu'il eût pu laisser de côté, il s'en est tenu aux règles ordinaires." M. Oliver veut encore parler, les cris de la droite se font plus tapageurs, la gauche, la mine déconfite, crie, elle: "Ca ne vous sert de rien!" à M. Oliver, et peste à mi-voix contre le président, tandis que M. Oliver déclare n'avoir pas voulu dire quoi que ce soit de blessant pour le président.

"M. Oliver dit qu'il ne semble pas y avoir de limites à ma question de privilège, ajoute M. Forget; mais il n'y a pas eu de limites non plus à l'attaque virulente faite contre moi, hier soir. L'on m'a accusé de tout, sauf de meurtre. Et tout cela, parce que j'ai réussi à faire abolir la barrière de péage à Québec." Des députés conservateurs qui ignorent les détails de la machine politique rouge de Québec et de son organisation intime, ne saisissent pas l'allusion de M. Forget; mais des voisins la leur expliquent, et de vifs éclats de rires fusent, sur les banquettes ministérielles. "Quant au comité de vigilance dont parle M. Lemieux, ajoute M. Forget, si cette Chambre le désire, je lui montrerai des documents établissant que ce comité aussi a voulu me faire chanter. J'ai des télégrammes et des lettres intéressants, en ma possession. On m'a écrit que, si je voulais payer 40,000 francs à ce fameux comité de protection des intérêts français, il n'y aurait pas de plainte contre moi, au parquet, à Paris; je refusai de chanter, on baissa à 30 mille francs, puis à 10,000. Je refusai encore, alors on me proposa d'envoyer un autre ingénieur français au Canada. Je répondit: "Envoyez qui vous voudrez. La lumière brûle, tout est prêt pour l'inspection, le chemin a des recettes de deux millions, nous recevrons bien l'ingénieur." Puis il veut parler davantage des comités traversés par le Québec et Saguenay, mais le président le rappelle à la question. M. Forget ne qu'il y ait en jugement enregistré contre cette compagnie par des entrepreneurs, sauf un jugement par défaut dont la compagnie s'est fait relever par le tribunal.

"J'ai tout expliqué à la Chambre, conclut-il. Je dirai de plus, que si l'on accorde une enquête sur tous ces faits, j'en serai content, car elle établira la véracité de mes paroles et prouvera que ni moi ni mes associés, nous ne sommes des forban, comme le prétend M. Lemieux. Je suis prêt à mettre à la disposition de celui-ci tous les documents que j'ai lus à la Chambre, aujourd'hui. Et, avant de reprendre mon siège, je lui réitère mon défi d'être candidat contre moi, soit dans Rouville, soit dans Montmorency, soit dans Charlevoix, à son choix." La droite applaudit M. Forget à tout rompre. Et il s'assied, heureux, si l'on en juge à sa mine, d'avoir terminé ce plaidoyer *pro domo*.

On croit l'incident fini. Mais il ne l'est pas. M. L'Espérance, de Montmagny, directeur de la Banque Internationale, se défend à son tour, en cette qualité, des accusations portées par M. Lemieux, lorsqu'il a affirmé que les actionnaires français de cette banque furent brutalement évincés de l'assemblée du mois de septembre 1912. M. L'Espérance fait l'éloge de MM. Galibert, Fortier, Garneau, Bickerdike, Taillon et Bastien, tous directeurs de cette institution, rappelle, un peu plus explicitement que M. Forget ne l'a fait, les consultations prises par celui-ci auprès de plusieurs avocats de Montréal, quant à la valeur réelle des procurations signées par les actionnaires français. Puis il demande à M. Lemieux, maintenant qu'il connaît les véritables faits, de retirer les accusations graves portées par lui contre M. Forget et ses amis.

M. Lemieux se lève. "Puis-je, M. le président," demande-t-il, au Dr Sproule, "répondre en une phrase aux remarques de MM. L'Espérance et Forget?" La Chambre se penche vers le président. Celui-ci décide: "Je ne vois rien, dans les règlements de la Chambre, qui m'autorise à permettre un débat sur ce sujet sans que la Chambre ne soit au préalable saisie d'une motion quelconque." L'arrêt est final. Il faut une motion, et il n'y en a pas. Sur une question de privilège, seuls les députés qui la soulèvent peuvent faire des discours. Nul n'y peut répondre. Et comme M. Lemieux ne saisit pas la Chambre d'une nouvelle motion, l'affaire prend fin sans plus de débat. M. Lemieux a exposé l'avers, M. Forget a fait voir le revers de la médaille. Aux députés et au public de juger maintenant.

La Chambre passe le reste du jour à parler de l'acte des banques. Rien de neuf. Le *Devoir* résume ailleurs les remarques des députés à ce sujet. Demain, mercredi, jour des députés, les avis de motions de ce genre auront la préséance, ainsi que leurs interpellations au ministère. On ne parle plus des 35 millions, pour l'heure. Y viendra-t-on jeudi? Peut-être. Au train où vont les choses, les fabricants de *superdreadnoughts* anglais doivent rager contre l'allure de torture qu'a prise notre débat sur la contribution!

Georges PELLETIER.

H. BEAUREGARD,
Entrepreneur général en construction
Tel. Bell Main 735. 70 St-Jacques.
MONTREAL

DOMINION COAL CO.
LIMITED
MINEURS ET EXPEDITEURS
CHARBON DOMINION pour VAPEUR
Criblé, brut (run mine), mélangé (black)
Pour renseignements s'adresser aux
BUREAUX DE VENTE
112 rue St-Jacques - - - - - Montréal.
Téléphone Main 401

Cartes Professionnelles
AVOCATS
BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.
LEOPOLD BARRY, L.L.B.
Avocat-Procureur
Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1973.
Boite Postale 956. — Adresse télégraphique "Nasac, Montréal".
Tél. Bell Main 7075.
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques
ELZ. AGUSTE COTE, L.L.B.
Avocat, Avenue de l'Évêché, RIMOUSKI, P.Q., B. P. 227.
ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.B.
Avocat
54 Notre-Dame-Est, Chambres 3 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau d' soir: 34 rue Déséry, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.
LAMOTHE & TESSIER, Avocats
Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8555
J. C. Lamothe, L.L.B., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

NOTAIRES
BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Gabriel, Montréal. Résidence, 1859, St. 240 Visitation. Prêt sur hypothèque, achats de créances.
GROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Du-luth-Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.
A. E. Grandbois, L.L.B.
Notaire
62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Tél. Bell Main 7075
RESIDENCE 334, 336, 338, Saint-Denis
Tél. Saint-Louis 4755
G. ALBERT NORMANDIN, L.L.B.
Notaire. Argent à prêter. Succession 62 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2615
Bureau du soir, 363 Laurier-Est. Tél. Saint-Louis 5194.

DENTISTES
Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgien-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549
165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.
ARCHITECTES
RENE CHARBONNEAU, (diplôme de l'A.A.P.Q.), Architecte et Évaluateur, 15 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 7844. Rés. Ouest 2860.
LAFRENIERE, J. L. D., A.A.P.Q., Architecte, 271 rue Saint-Denis. Tél. Est 887. Profession de dessin et d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTERS
De GASPE BEAUBIEN
Ingénieur-Consultant, 28 Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.
HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres, Edifice Banque Nationale, 95 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

CARTES D'AFFAIRES
ACHILLE DAVID
Entrepreneur électricien, 250 rue Saint-Paul. Tél. Bell, Main 929. Résidence, Est 2782.
RODOLPHE BEDARD
Expert-comptable et auditeur. Systématisé consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47. — 55 St-François-Xavier, Montréal.

VICTORIA HOTEL
Québec
E. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

AVIS LEGAUX
PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 21588. Wilfrid Binette, demandeur vs François Turcot, défendeur. Le onzième jour de février 1913 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au Salet au Réculet, rue Principale, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 28 janvier 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 21599. Ferdinand Doucet, demandeur vs Isidore Jodoin, défendeur. Le huitième jour de février 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2014 rue Beaudoin, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 28 janvier 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 21309. Ferdinand Doucet, demandeur vs Isidore Jodoin, défendeur. Le huitième jour de février 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2014 rue Beaudoin, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 28 janvier 1913.

Ce journal est imprimé au No 714, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée). Henri PEARSON, directeur-général.

Automobiles Berliet

DE LYON, FRANCE

PIECES DE RECHANGE BERLIET TOUJOURS EN STOCK

AUTOMOBILES FRANÇAISES LIMITEE

Tél. Up. 3205

39 MCGILL COLLEGE Avenue

MONTREAL

Camions et Automobiles Exposés à l'Exposition d'Automobiles

LE SALON DE L'AUTOMOBILE

Il continue d'attirer des foules considérables. — On voit peu de camelotes au Salon et les voitures exposées ont chacune leurs mérites respectifs. — Concurrence amicale

Les exposants au salon d'automobiles sont des veinards. Depuis le commencement de l'exposition le temps est très beau et c'est vraiment un plaisir, pour tous les intéressés, d'aller faire une visite chaque soir au salon. On y découvre toujours quelque chose de nouveau. L'industrie de l'automobile est tellement avancée de nos jours que nous admirons des modèles quasi parfaits.

Qui ne se rappelle les premières machines en circulation dans notre ville? Les occupants paraissent pour une promenade mais ne s'aventurent pas quand ils seraient de retour. La panne, l'effrayante panne se produisant trop fréquemment. Aujourd'hui, plus de craintes. Le mécanisme des autos s'est amélioré au point que l'on peut compter aisément les retards dans une course. Ils ne se produisent guère plus et une machine bien entretenue donne presque toujours satisfaction à son propriétaire.

Le salon procure l'avantage d'établir des comparaisons entre les voitures des différentes fabrications. C'est à qui arriverait aux meilleurs résultats. La concurrence est des plus amicales et l'on a entendu maintes représentations reconnaissant, à un certain point de vue, la supériorité de telle machine que malheureusement il ne vendait point, sur une autre qu'il avait en sa possession. Il faut bien le dire, la "Camelote" est rare à l'arsenal de la rue Craig. Toutes les voitures ont, par quelque côté, leur mérite respectif, le travail des inventeurs se trouvant ainsi récompensé. Examinons succinctement quelques-unes des machines qui attirent particulièrement l'attention des visiteurs.

L'ABBOTT-DETROIT
Avec l'année 1913, la fabrique Abbott-Detroit a mis sept modèles sur le marché. Ce sont le "touring", 7 personnes, le demi-tonneau 4 personnes, le roadster 50 chevaux, un coupé, une limousine, un "touring" cinq personnes, et un roadster 3 personnes. Toutes ces machines sont munies d'un démarreur électrique. De plus les ressorts sont suspendus, ce qui rend l'action de la voiture beaucoup plus douce et diminue le centre de gravité. Toutes les attaches des ressorts sont pourvues de graisseurs automatiques et chaque voiture roule sans presque faire de bruit. La carrosserie est riche et l'intérieur de l'auto est spacieux. Les voyageurs y sont très à l'aise. A New-York, à Chicago, et dans plusieurs autres grandes villes des Etats-Unis où la concurrence est formidable, les machines Abbott-Detroit sont en grande vogue. La devise de la maison n'est pas "Vendre en grande quantité" mais "Vendre beau".

LA ROCHE-SCHNEIDER
La nouvelle de la possibilité d'un Salon de machines importées au commencement de l'hiver prochain a attiré davantage l'attention sur les machines européennes et surtout sur la Roche-Schneider, qui continue son exposition rue Sainte-Catherine. Les fameux châssis six cylindres, qui est de beaucoup la plus vigoureuse production mécanique que Montréal ait jamais vue, attire l'attention de tous. Célèbre en Angleterre, où elle a sa salle de ventes à Londres, Shaftesbury Avenue, la Roche-Schneider est déjà connue dans tout le Canada et en particulier dans l'Alberta où un bon nombre de ces machines roulent depuis cinq ans. Un des propriétaires de Roche-Schneider à Toronto est M. A. O. Beardmore, le riche banquier.

Nous avons voulu savoir si réellement un Salon européen aurait lieu cet automne et nous avons de suite interrogé M. Julien-Chatel, l'agent général de la Roche-Schneider. Celui-ci ne put ou ne voulut rien nous dire de définitif. Il nous dit toutefois que bien certainement les manufacturiers européens produisant des machines supérieures semblaient désireux de

faire un vigoureux effort pour s'implanter au Canada. Selon M. Julien-Chatel, le marché canadien a été toujours entre les mains des manufacturiers des Etats-Unis, parce que les Européens n'ont jamais pris la peine de s'organiser pour vendre chez nous. Mais ils ont compris récemment leur erreur et vont certainement tenter de la réparer. Il y a des raisons précises qui permettent la vente ici de machines européennes: le bon marché de la main d'œuvre en Europe et en France en particulier. De plus, les machines françaises paient seulement 30% au lieu de 35% que paient les machines venant des Etats-Unis comme droits de douane. Enfin le système d'apprentissage en usage en Europe permet d'obtenir main-d'œuvre bien difficile à élever. Quant à la fameuse objection que les machines européennes ne résistent pas aux routes d'ici, elle n'est pas sérieuse, car les machines européennes en usage ici se sont avérées admirablement comportées, même quand elles n'étaient que de fabrication très ordinaire. Les Européens ont déjà fait de bonnes affaires ici, mais ils sont mal organisés. Par exemple, Napier est solidement installé à Vancouver, mais pas dans les autres villes, Wolsley l'est à Toronto et pas ailleurs. Rochet-Schneider l'est très solidement dans l'Alberta et bien à Montréal, mais peu ailleurs. Sûrement ces différentes maisons ont intérêt à étendre leurs affaires dans tout le Canada: elles vont donc s'organiser. Un Salon européen serait donc très logique et je ne serais pas étonné que l'hiver prochain nous en ayons un. Plusieurs manufactures anglaises y viendraient et déjà deux solides maisons françaises sont installées à Montréal.

Attendons-nous donc à voir un Salon européen en automne prochain.

LA "BERLIET"
Une loi ethnographique veut que le tempérament des habitants d'une contrée déterminée s'établisse peu à peu conforme au propre caractère géographique de cette contrée. Comme corollaire, on peut affirmer que les produits industriels obéissent rigoureusement à cette même loi.

Ainsi Lyon, comme centre important de la fabrication automobile, est particulièrement bien placé; situé, d'une part, à la fin des grandes plaines de la Bourgogne et de la Bresse, et, d'autre part, au pied des montagnes de la Savoie et du Dauphiné.

A son choix, le touriste est, en quelques tours de rames, sur les bords de la Saône ou sur les escarpements des Alpes. Formée dans ces milieux, une voiture d'origine lyonnaise sera nécessairement une trotteuse remarquable en pelier et une infatigable grimpeuse de côtes. Elle aura, par l'exigence naturelle des choses, ces deux qualités de la vitesse et de la force, que l'art local, sobre et solide, parera d'une élégance et d'une simplicité.

L'action inéluctable de la loi géographique apparaît indiscutable dans les automobiles Berliet, et ceci explique la faveur incessamment croissante de la marque auprès de la grande clientèle. Les usines, fondées à Lyon en 1899, occupent actuellement plus de 2000 ouvriers spécialisés.

Les succès de la voiture Berliet sont innombrables. Elles ont remporté plusieurs prix notamment celui du concours militaire de l'été 1912 où tous les Berliet ont été primés. Ils ont obtenu, à ce concours, cent pour cent de succès, alors que la totalité de leurs concurrents n'obtenait que trente-deux primes pour cinquante-huit véhicules présentés.

La devise de la Berliet est: "Simplicité, Solidité, Economie".
BUFFALO-ELECTRICS
Beauté, confort, luxe et solidité: telles sont les qualités qui dominent dans les superbes voitures de la fa-

brica Buffalo Electric. Les modèles exposés au salon sont de toute beauté et ne cessent d'attirer les visiteurs. M. Charette, le représentant local de la compagnie peut à peine suffire aux nombreuses demandes d'informations qu'il reçoit. Il explique, de bonne grâce, le fonctionnement des machines, fonctionnement fort simple et qu'un enfant de dix ans peut comprendre. Les voitures Buffalo offrent de multiples avantages. Mises par l'électricité, elles ne font aucun bruit, n'ont aucun odeur et ne font aucun bruit. C'est le véhicule propre par excellence. Voilà pourquoi il se recommande particulièrement aux dames.

LA "CADILLAC"
Progrès! Tel est le mot d'ordre de la Cadillac dont la fabrique est à Detroit, Michigan. Chaque année, les fabricants sortent des modèles nouveaux tous plus parfaits les uns que les autres. Ils se distinguent par leur originalité car la Cadillac se plaque de rien prendre aux autres voitures. C'est un véhicule très solide, élegant et confortable. Son endurance est à toute épreuve et son mécanisme des mieux combinés. Les modèles exposés au salon suscitent l'admiration de tous les visiteurs.

LE KISSEL KAR
Le Kissel-Kar 1913 se distingue par son apparence élégante, sa carrosserie solide et luxueuse et son mécanisme parfait. Son démarrage électrique est tout ce qu'il y a de plus nouveau. Il fonctionne admirablement et la voiture démarre sans bruit et sans secousse. Comme accessoires, le Kissel Kar est, dit-on, insurpassable.

POPE-HARTFORD MOTOR CO.
Ainsi que nous le disions hier M. C. C. Laporte est entré dernièrement au service de la Pope Hartford Co., qui exploite le char Overland, la voiture Pope-Hartford proprement dite et la voiture White. Au salon, on peut admirer les modèles des trois marques. Ce qui distingue surtout l'Overland 1913, c'est la valeur qu'elle représente comparativement au prix qu'elle coûte. Cela s'applique au garnissage complet, comprenant l'amortisseur automatique, l'équipement d'éclairage complet, les pavillons, le coupe-vent, le taximètre et tous les autres accessoires nécessaires au tourisme confortable.

Les automobiles Pope-Hartford, pour la saison 1913, comprennent plusieurs modèles distincts tels que touring cars, Roadsters, Coupés, Limousines et Berlines. Les modèles sont splendidement construits et très en vogue dans la haute société anglaise de Montréal. Les voitures White sont très belles, confortables et d'une rare solidité. Elles ont des records d'endurance qui sont tout à son honneur.

AMERICAN UNDERSLUNG
La voiture "American" se donne comme étant la plus sûre. Son centre de gravité est très bas, ce qui est une protection contre les accidents. Les dérapements ne peuvent guère se produire et les virages se font beaucoup plus sûrs. C'est à considérer dans certaines routes étroites des campagnes. La voiture a belle apparence et l'intérieur est très confortable.

LES CAMIONS
Tous les camions exposés provoquent l'émerveillement du public. La puissance de ces véhicules, leurs machineries si complètes démontrent jusqu'où le génie humain peut aller en invention.

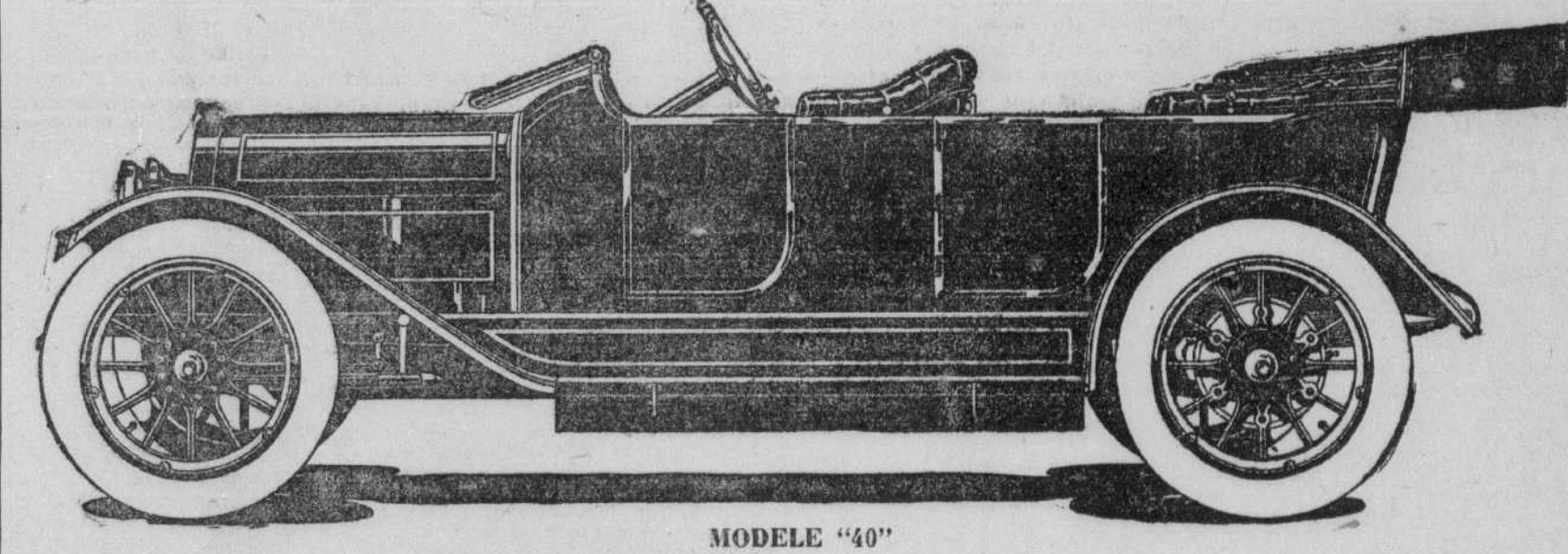
L'HUILE "HAYOLINE"
Une huile recommandable est celle qui porte la marque "Hayoline". C'est une huile chimiquement préparée qui se conserve indéfiniment et maintient son poids. Tous ceux qui s'en servent sont très satisfaits.



TOUJOURS DE L'AVANT!

- La populaire voiture "Cadillac" jugée à un point de vue sérieux est sans contredit celle qui donne le plus de satisfaction à l'acheteur.
- Tous les propriétaires de "Cadillac" 1912 sont enchantés de leur voiture.
- Notre "Cadillac" 1913 est certainement de 50 p.c. meilleure, ayant plus de pouvoir, plus d'empattement et offrant un plus grand luxe.
- Le démarreur automatique Delco de la "Cadillac" 1912 est reconnu maintenant comme le plus effectif.
- Notre modèle 1913 possède un système Delco perfectionné, ce qui en fait une voiture d'une année d'avance sur toutes les autres.

ROUSSEAU FRERES LIMITEE
174 rue Saint-Antoine
TELEPHONE MAIN 7722
TELEPHONE MAIN 8437



TOUS L'ONT REMARQUEE

Tous les visiteurs au salon d'automobiles ont beaucoup remarqué notre MICHIGAN "40", avec accessoires complets à \$2,350.00 — et pourvue d'un démarreur automatique électrique.

Prenez note des avantages énumérés sous cette vignette. Remarquez les quatre vitesses d'avant, les très larges pneus, le contrôle central, le levier de main gauche. Voyez les lumières électriques, les coussins de 14 pouces, le tonneau recouvert d'une épaisse couche de peinture, le siège de 50 pouces en arrière. Remarquez les gros ressorts, les freins puissants, l'immense capacité de surface. Et constatez le prix auquel ces choses sont données. Y a-t-il une compagnie que vous connaissez qui fasse une offre comparable à celle-ci?

Tous les Hommes sauront
Nos annonces publiées en tout temps rappellent ces faits aux acheteurs d'automobiles. Ils sont destinés à apprendre — comme vous le savez vous-même — que tous ces avantages sont le propre des voitures modernes. Et ils sauront qu'aucune autre voiture de cette classe ne constitue une offre semblable, au prix de la Michigan.

C'est une Voiture Cameron
Ce n'est pas l'oeuvre d'un ingénieur obscur. Elle est construite par W. H. Cameron, un homme dont les travaux sont connus du monde entier — qui a construit 100,000 voitures qui ont obtenu du succès.

Détachez ce coupon et adressez-le-nous. Nous vous enverrons notre magnifique catalogue qui vous intéressera.

MICHIGAN MOTOR CAR Company, Kalamazoo, Michigan
Manufacturées par les propriétaires de la Michigan Buggy Company.

Représentant pour la Province de Québec **PAUL LAIR** 149 rue MOREAU MONTREAL, Can.

Voyez nos modèles à l'exposition d'automobiles de Montréal, du 25 janvier au 1er février. Nous exhiberons aussi les trucks Juno, de deux et de trois tonnes de capacité. On demande des agents recommandables dans les principales villes.

La Banque de Saint-Hyacinthe
LA VENTE AUX ENCHERES DE LA BALANCE DE SON ACTIF S'EST FAITE HIER.

Hier avait lieu dans la salle d'audience du palais de justice de Saint-Hyacinthe la vente aux enchères publiques de la balance de l'actif de la banque de Saint-Hyacinthe. Environ une vingtaine de personnes ont fait des mises. Après lecture faite par le shérif Cormier, directeur de la vente, des conditions dans lesquelles s'opérait le marché, c'est-à-dire sans aucune garantie, l'actif a été divisé en 6 catégories. En ce qui concerne les trois premières, la banque avait obtenu jugement contre les actionnaires.

1er lot — représentant une somme de \$53,452, a été vendu à M. René Morin, au prix de 1 cent 3/10.
2e lot — soit \$53,891, 14, vendu à M. René Morin, 3 cents 1/2.
3e lot — soit \$42,559, 94, vendu à M. T. X. A. Boissau, 1 cent 1/8.
4e lot — soit \$61,494, 85, vendu à M. F. X. A. Boissau, 1 cent 1/8.
5e lot — balance des billets et terrain à Saint-Casimir, vendu à M. Arthur Filibotte, 15 cents dans la partie.
6e lot — les droits représentant le

subside accordé au South Shore Railway, vendu \$3,053 à M. A. Filibotte.

Il fait très froid
Les grands froids semblent être arrivés. Il est indispensable, si vous ne voulez prendre du mal de chauffer votre maison. Si vous n'avez pas le charbon qu'il vous faut, ne manquez pas de vous en procurer chez Cornélius et Joly, 1752 rue Therville, T61, Saint-Louis, 4663.

Paris, 28. — On annonce la mort du général Margueron, ancien gouverneur de Brest.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal. Cour de Circuit, No 799. R. Glasgow, demandeur; vs Léandre E. Godin, défendeur. Le Tribunal, le 26 février 1913, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 151 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en claviraphes, instruments télégraphiques, meubles, etc. Conditions: Argent comptant. J. S. LAVERIE, H. C. S. Montréal, 28 janvier 1913.

Ce journal est imprimé au No 714, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (la responsabilité limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

UNE EMEUTE SANGLANTE

Une personne est tuée et douze sont blessées à Pittsburg dans une rencontre entre la police et les grévistes. — Les victimes étaient presque toutes des spectateurs

Pittsburg, 29 — Il y a eu bataille hier soir entre la police et les grévistes de l'usine Rankin de l'"American Steel and Wire Company". Un homme a été tué et douze personnes ont été blessées, plus mortellement. Tous les blessés, excepté un agent de police et deux sous-shérifs, sont des spectateurs. Il y a plusieurs femmes et un bébé de six mois. Pas un gréviste n'a été atteint. La bataille a duré une heure et est faite à coups de revolvers et de carabines. Le mort, George Kozley, a reçu deux balles dans l'estomac. Les blessés sont Fritz Beck, balle dans la tête, mourant; Mme John Seblon, blessée au bras gauche; Richard Parish, blessé à la jambe gauche; Annie Leba, blessée à l'estomac;

Le budget du Manitoba

LE TRESORIER PROVINCIAL, M. HUGH ARMSTRONG, DEPOSE SON RAPPORT ANNUEL.

Winnipeg, Man., 29. — M. Hugh Armstrong, trésorier provincial, a déposé hier devant la législature, son rapport annuel. Les recettes pour l'année fiscale se terminant le 30 novembre, ont été de \$10,489,056, et comme il y avait une balance de \$2,338,242 à ajouter pour le mois de décembre 1911, le total sera donc de \$12,827,297. Le montant des dépenses a été de \$8,875,213, laissant une balance de \$3,952,084. Les comptes ont été faits un mois plus vite afin de permettre à la législature d'examiner le rapport annuel. Les recettes du système de téléphone du gouvernement ont été de \$1,352,876. Pendant l'année tout le

VINGT-SIX MATELOTS SE NOIENT

Le Havre, 28. — Vingt-six hommes de l'équipage de la barque allemande "Pangani" ont péri dans le naufrage de cette embarcation causé par une collision avec le steamer français "Phryné", au large du cap de la Hague. Les navires se sont rencontrés dans le brouillard, et le "Pangani" a sombré si rapidement que quatre hommes seulement ont été sauvés. Le "Phryné" a subi de grandes avaries.

Faits - Montréal

IL SE CASSE UNE JAMBE.
Edouard Pournier, de Lewiston, Maine, s'est cassé une jambe hier soir en glissant sur un trottoir de la rue Notre-Dame, près de la rue McGill. Il a été transporté à l'hôpital Général.

POMPIERS BLESSES.
Un incendie a éclaté vers neuf heures hier soir au quatrième étage de la manufacture de chaussures Kingsbury Footwear, 679 avenue Lasalle, Maison-Neuve. Un des dévidoirs du département des incendies de Maison-Neuve, en se rendant au lieu de l'incendie dérapa et tomba sur un coin de rue. Le capitaine Tremblay et le pompier Germain, qui conduisaient les chevaux, furent lancés contre le pavé. Germain inconscient fut transporté à l'hôpital Notre-Dame. Il reprit ses sens pendant le trajet. A l'hôpital les médecins constatèrent qu'il souffrait d'une entorse au pied droit et de contusions. L'incendie fut éteint avec un extincteur chimique. Les dommages sont évalués à \$1,500.

UN NOIR AUDACIEUX
Bruce Knox, un noir, a été arrêté hier, par l'agent Bélanger, du poste de la rue Chaboullé, dans la rue de la Cathédrale, après une longue course. Knox voulait emprunter de l'argent de Parker, un autre noir, et sur le refus de ce dernier, se servit lui-même.

Belle vente
M. Victor Lévesque, représentant des voitures automobiles Abbott-Detroit a vendu ce matin à M. C. Gauthier, un magnifique touring-car de 7 places dont la capacité est de 50 chevaux. C'est un succès de plus pour le vaillant représentant de la splendide automobile américaine.

New-York, 28. — "Chick Rose", pugiliste de profession, mis hors de combat hier dans le troisième assaut d'un combat de boxe avec Sator Smith, est mort à l'hôpital, ce matin. Smith et l'arbitre ont été arrêtés.

LA VIE SPORTIVE

Les Canadiens au tournoi de Toledo

LA VILLE DE MONTREAL SERA REPRESENTEE AU GRAND TOURNOI INTERNATIONAL DE QUELLES QUI S'OUVRIRA LE 22 FEVRIER. — NOS REPRESENTANTS.

Comme nous l'avons annoncé dans notre édition de samedi dernier, un grand tournoi international de quilles s'ouvrira à Toledo, Ohio, le 22 février prochain et se terminera le 12 mars.

Nos joueurs canadiens ne pouvaient s'abstenir de participer à ce tournoi; aussi la ville de Montréal sera représentée par deux équipes recrutées parmi nos meilleurs joueurs.

Ceux qui nous représenteront seront MM. N. Labelle et A. Blondeau, du Chambré; Ed. Pelletier, du National; Rod. Lamoureux, du Canadien; et R. Darling, de la M.A.A.A. Ce dernier sera le capitaine de l'équipe qui portera tout probablement le nom de "All-Montreal".

La deuxième équipe se composera des joueurs suivants: R. Back, J. Sutherland et J. Nelson du Standard; M. Gardner, de la M.A.A.A. et Jos. Cattarino, du National. Ces équipiers porteront les couleurs du Standard.

Les membres de ces deux équipes quitteront Montréal le 5 mars et joueront leurs parties les 8 et 9 mars dans les séries des 5 hommes, doubles et individuelles.

Vendredi soir, on mettra la main aux derniers préparatifs du voyage et tous les joueurs de quilles qui désirent prendre part au tournoi ou accompagner ces équipes sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu vendredi soir prochain à 8 heures aux salles du Club Athlétique Canadien.

Association de La Casquette

LES CLUBS DE LA CASQUETTE SONT TOUJOURS VICTORIEUX.

Dimanche dernier le club de hockey de La Casquette se rendait à Joliette et se mesurait avec le club local qui fut défait par nos amis de La Casquette par le résultat de 3 à 1.

Voici la composition des équipes et le sommaire de cette partie:

La Casquette	Joliette
Bills	J. Laporte
Dupras	Points
Bailargeon	Crozier
Hardy	Rovers
Giroux	Alliers
Hébert	Sutherland
Déry	Lépine
	Centres
	Chevaliers

Remplacé par Allain.

Substitut de La Casquette — J. Rousseau.

SOMMAIRE

1. Joliette — Morris . . . 5.30
2. La Casquette — Bailargeon . 7.20
3. La Casquette — Hébert . . . 3.10

21ème Période:

4. La Casquette — Déry . . . 9.45

Résultat final — 3 à 1 en faveur de La Casquette.

Le club de hockey de l'Association de la Casquette est prêt à se mesurer avec n'importe quel club amateur de la province et voudrait arranger des parties avec tout club en dehors de la ville pour chaque dimanche. S'adresser à La Casquette, 808 avenue Papineau, Tél. St-Louis 5169, tous les soirs.

Les compteurs de la ligue de la Cité

Voici le classement des joueurs de la ligue de la Cité et le nombre de points comptés par chacun d'eux jusqu'à date:

E. Kelly, Stars 9
Guy, Chambré 7
Lablart, Hochelaga 7
Gauvremont, Saint-Jacques 7
Lacombe, Chambré 6
Northland, Hochelaga 5
Fugère, Saint-Jacques 5
Fennell, Stars 5
Johnson, Shamrock 3
Sauvé, Shamrock 3
Comeau, Hochelaga 3
Kane, Garnets 3
Kirlin, Garnets 3
Mulcair, J. Chambré 3
Leduc R., Hochelaga 3
Payer, Chambré 2
Jim Arnold, Saint-Jacques 2
L. O'Grady, Garnets 2
Provost, Saint-Jacques 2
Johnson, Garnets 2
E. Leduc, Chambré 2
Colligan, Stars 1
North, Stars 1
McMullen, Shamrock 1
Lejotte, Saint-Jacques 1
Blanchard, Hochelaga 1
Matte, Hochelaga 1
Walsh, Garnets 1
C. O'Grady, Garnets 1
Jetté, Chambré 1

Spécial pour paquebot

A l'occasion du départ du S.M.R. Hesperin de Saint-Jean N.B., vendredi le 31 janvier, un train spécial pour paquebot, comprenant char à bagage, wagons de première classe et wagons-lits modifiés partira de la gare de la rue Windsor à 3.15 p.m. jeudi le 30 janvier et se rendra directement aux abords du paquebot, à Saint-Jean Ouest, N.B.

Parcourez les agents agréables (sans payer ni sans colliers) mais cependant intégralment.

LAXATIFS NA-DRU-CO

sont les meilleurs pour les enfants et pour les grandes personnes. 25 cents la boîte chez votre pharmacien.

National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.

Dans la classe "B"

BIRON, DES R.R. BLEUS A JOUE LA PLUS GROSSE PARTIE DE LA SAISON DANS CETTE LIGUE — LE NATIONAL A DEFAIT LE BEAVER.

Voici les résultats des parties jouées hier soir dans les séries de la classe "B":

Kelly 177 177 169
Brown 185 189 150
Dupré 160 167 193
Morrison 184 179 113
Publ. 199 153 201
Moyenne d'équipe : 535.
Standard
Ort 182 191 185
Moriarty 151 179 136
Parke 164 180 130
Dubuc 159 160 158
Quinn 137 199 141
Moyenne d'équipe : 905 865 905

Moyenne d'équipe : 535.

Moyenne d'équipe : 498.4.

M.A.A.A. Cubs	M.A.A.A. Stars
McCraie 155 172 170	
Stanhouse 130 155 232	
Davidson 150 167 152	
Jarvis 157 159 184	
Perry 185 200 169	
Moyenne d'équipe : 507.2	

National	Beaver
Lablart 212 167 147	
Brown 172 172 132	
Guerard 186 170 160	
Lablart 194 156 127	
Dandchamps 153 147 176	
Moyenne d'équipe : 467.6.	

Weinheimer	Snow	McCallum	Sbard
Weinheimer 170 153 141			
Snow 182 168 169			
McCallum 124 144 200			
Sbard 146 129 148			
Moyenne d'équipe : 347.6.			

Newsam	Man	McBriarty	Lain	Brown
Newsam 149 165 181				
Man 142 134 114				
McBriarty 176 170 136				
Lain 126 168 185				
Brown 160 131 178				
Moyenne d'équipe : 463.				

R. R. Rouge	Clayton	Biron	Birtles	H. Carmichael	J. Carmichael	Cuthbert
Newsam 149 165 181						
Man 142 134 114						
McBriarty 176 170 136						
Lain 126 168 185						
Brown 160 131 178						
Moyenne d'équipe : 463.						

R. R. Bleu	National	Strachan	Standard	Colonial Rouge	M.A.A.A. Cubs	M.A.A.A. Stars	Beaver	Waverley	Colonial Bleu
Clayton 136 120									
Biron 167 169 236									
Birtles 134 133 161									
H. Carmichael 165 125 163									
J. Carmichael 177 193 161									
Cuthbert 153									
Moyenne d'équipe : 488.5.									

R. R. Bleu	National	Strachan	Standard	Colonial Rouge	M.A.A.A. Cubs	M.A.A.A. Stars	Beaver	Waverley	Colonial Bleu
Clayton 136 120									
Biron 167 169 236									
Birtles 134 133 161									
H. Carmichael 165 125 163									
J. Carmichael 177 193 161									
Cuthbert 153									
Moyenne d'équipe : 488.5.									

Le Saint-Jacques part pour Boston

Le club Saint-Jacques, de la Ligue de la Cité, partira ce soir pour jouer demain soir à Boston. Le Saint-Jacques depuis quelque temps s'est montré une des équipes les plus habiles de la ligue et Leo Dandurand est confiant que son équipe fera baisser pavillon aux fameux Boston. Guévremont et Lajoie ne pourront faire le voyage avec leur club car ils ont des examens très importants à passer demain chez les Jésuites et il sera impossible pour eux de faire le voyage.

Les deux étoiles d'Hochelaga Ralph Leduc et "Coo" Pontbriard feront le voyage pour remplacer les deux collègues et l'on peut compter sur eux pour aider le Saint-Jacques à la victoire. N-way Lalonde partira avec l'équipe ce soir à 7.40 à la gare Windsor pour arbitrer la partie mercredi soir.

Le Viger est défait

Les champions de la Ligue Canadienne de l'Est a essayé un blanchissage au mains du collège Longueuil, par un score de 1 à 0. Malgré l'absence de quatre des meilleurs joueurs du Collège, ces derniers ont montré qu'ils étaient capables de donner une couche de blanc de censure. Le gérant Payette a été s'apercevoir qu'ils n'avaient pas les mêmes joueurs de l'année dernière et doit se demander quel sera le score dans une lutte avec le Longueuil, "les joueurs qui remportèrent le championnat".

On remarquait à cette toute les anciens joueurs du Viger A.A.A., MM. J. D'Auray, Chs. Laurin, Geo. Lunn, A. Thomas, Aug. Globensky et autres.

Voici quelle était la composition des équipes de dimanche dernier:

Mayer	Buts	Collège
Lefebvre	Points	Benoit
Leverdure	Couvert	Quellette
Lévesque	Avants	Baussejour
Blanchet	Avants	Lamoureux
Rivard	Avants	Roy
Cyr	Avants	Favreau
Arbitre: Roy.		

Position des Clubs

G.	P.	N.	A.	J.
Hochelaga 4 1 1 4				
Chambré 4 1 1 4				
Saint-Jacques 4 2 0 4				
Garnets 2 3 1 4				
Shamrock 1 4 1 4				
Stars 1 5 0 4				

Courses en patins à la M. A. A.

Des courses en patins auront lieu samedi prochain, au terrain de la M.A.A.A., à Westmount. Tous les principaux coureurs d'Amérique y seront en compétition. Russell et Wheeler, les entrées seront reçues jusqu'à mercredi soir, le 29 courant.

OU ILS JOUENT AUJOURD'HUI

A MONTREAL
Tecumseh vs. Wanderer.
Eddie Phillips et R. Percival, arbitres.

A OTTAWA
Québec vs. Ottawa.
H. Pulford et J. T. Brennan, arbitres.

Résultats des parties d'hier

PROVINCES MARITIMES
Halifax Socials, 6; Sydney, 1.
Moncton, 2; New Glasgow, 1.

O.H.A. INTERM.
Paris, 8; London, 3.
Cobourg, 6; Trenton, 4.
Mount Forest, 4; Warton, 4.

O.H.A. JUNIOR
Kingston, 9; Picton, 5.
Harrison, 10; Palmerston, 6.
Cobalt, 9; Nipissing, 4.

Le Westminster a été défait

Vancouver, 29 — Le club Vancouver a infligé une écrasante défaite au New-Westminster en triomphant par un résultat de 8 à 2, hier soir.

Les équipes s'alignèrent comme suit: Vancouver, Westminster.

Part. Buts Points Couverts Johnson Rovers Gardner Ailiers Tobin Contres Actman J. McDonald Mallen R. McDonald Mallen Arbitre, W. Smail; assistant, Poul.

SOMMAIRE.
Première partie.
1-Vancouver, J. McDonald, . . . 14.38

Deuxième partie.
2-Vancouver, F. Patrick, . . . 7.30
3-New-Westminster, Johnson, . . . 5.34
4-Vancouver, J. McDonald, . . . 4.28

Troisième partie.
5-Vancouver, Taylor, 3.48
6-Vancouver, Kendall, 7.02
7-Westminster Tobin, 0.12
8-Vancouver, F. Patrick, 0.24
9-Vancouver, Harris, 3.14
10-Vancouver, F. Patrick, 4.51

La Ligue de la Cité

LES CLUBS CHAMPETRE ET ST-JACQUES SE RENCONTRENT POUR LA PREMIERE FOIS LUNDI PROCHAIN AU PATINOIR JUBILEE — LES AUTRES JOUTES.

La première partie au programme de lundi prochain sera celle des Chambrés et des Saint-Jacques, et sera la toute principale de la soirée.

Les Saint-Jacques sont sans doute l'un des plus forts clubs de la ligue, et ils promettent une rude surprise aux Chambrés.

Dans la deuxième partie, les Stars et les Hochelaga fourniront une lutte très contestée, une grande rivalité existe entre les deux équipes.

Le gérant Hart, des Stars, aura deux changements sur son club et il est confiant de remporter la victoire.

Dans la dernière partie au programme, les Garnets et les Shamrock se rencontreront, pour la seconde fois cette saison.

Dans leur première partie, les Shamrock gagnèrent par 3 à 2, dans une partie très intéressante, mais lundi, les Garnets promettent de prendre leur revanche.

Les joutes de lundi prochain seront jouées aux heures suivantes: 8 à 9 — Chambré vs Saint-Jacques.
9 à 10 — Stars vs Hochelaga.
10 à 11 — Garnets vs Shamrock.

Le "Boucanier"

Les membres sont priés d'assister à l'assemblée régulière qui sera tenue jeudi, le 30 courant à la salle du dentiste La. Trudeau, vice-président, au No 1299 rue Saint-Denis. Cette assemblée sera très importante et les membres préparatifs pour le voyage de Joliette seront discutés, ainsi qu'une jolie surprise pour les membres. Après l'assemblée qui aura lieu à 8 heures 45 p.m., il y aura réception pour les membres du Boucanier par son dévoué vice-président, en sa demeure.

Champêtre

Il y aura vendredi soir à 8 hrs 15 une importante assemblée de la section de la Raquette chez Blondin, Corbell, 300 Visitation.

Cette assemblée est convoquée spécialement pour organiser le départ, et préciser différentes autres questions au sujet du voyage à Joliette, tous les membres ainsi que le corps de clairons sont priés d'être présents sans autres invitations.

Ligue Mercantile

La partie Bonin Frères-Semi-Ready jouée hier soir dans les séries de la Ligue Mercantile a donné une victoire aux Semi-Ready par un résultat de 6 à 1. Tout en acceptant leur défaite en bons sportsmen les Bonin Frères prétendent que le triomphe des Semi-Ready doit être attribué à la présence de quelques joueurs de la ligue de la Cité sur la glace. Les Bonin se réclament des règlements de la ligue qui exigent que des amateurs soient seuls admis à prendre part aux joutes.

La guérison de l'ivrognerie est-elle un miracle ?

NON, RIEN QUE DE LA PURE SCIENCE.

Beaucoup d'ivrognes sont envoyés en prison quand c'est un remède qui leur fait défaut. Le bonsoir a miné leur constitution, enflammé leur estomac et leurs nerfs tant que leur soit n'a été satisfait, s'ils n'ont pu la faire disparaître par une prescription scientifique comme Samaria.

La Prescription Samaria fait cesser le besoin de boire, raffermir les nerfs, rend la santé et l'appétit et fait que la boisson devient désagréable et même répugnante. Elle est sans odeur et sans goût et se dissout instantanément dans le thé, le café ou la nourriture. On peut la donner à la connaissance ou hors la connaissance du patient.

Lisez ce qu'elle a fait pour Mme Aime B. "C'était un buveur obstiné et il avait bu gorgon et les vingt-deux ans qui suivirent notre mariage.

"Merci pour le bien que vous nous avez fait à mon mari et à moi. Vous savez-vous longtemps poursuivre votre oeuvre excellente.

"Mme AIME B. "Copper Cliff, Ont."
Si maintenant vous connaissez quel- que infirmier qui ait besoin du Traitement Samaria, parlez-lui en à lui, à sa famille ou à ses amis. Si vous avez quelque ami ou connaissance qui prend l'habitude de l'intempérance, aidez-le à se dégarer de ses étreintes. Ecrivez aujourd'hui.

PAQUET D'ESSAI GRATUIT de la Prescription Samaria, avec brochure, donnant détails complets, témoignages, prix, etc., sera envoyé absolument gratis et franco sous enveloppe cachetée à quiconque en fera la demande en mentionnant ce journal.

Correspondance absolument confidentielle. Ecrivez aujourd'hui à The Samaria Remedy Company, Département 75, 49 rue Colborne, Toronto, Ont.

En vente à Montréal chez Lecours & Lanté, angle des rues Saint-Catherine et Saint-Denis et aussi à la pharmacie d'Henri Lanté, angle Prince-Arthur et Boulevard Saint-Laurent.

Duchesse-Paradis

C'EST CE SOIR QU'AURA LIEU CETTE RENCONTRE A L'ALCAZAR — M. J. B. BOURQUE SERA L'ARBITRE.

Nous ne croyons pas, pour notre part, que William Duchesne arrive ce soir à gagner sa gageure de \$100, quelque désire qu'il en ait, et que, qui soient ses moyens d'action que nous reconnaissons d'ailleurs comme tout à fait remarquables.

Enhardi par son succès plus concluant qu'il ne l'espérait, Paradis va se lancer dans le débat de l'"Alcazar" en homme qui connaît son adversaire, qui se rend compte des chances qu'il a contre lui et qui va y aller franchement dès le début du match. Et nous allons avoir un bel engagement, un dispute entre deux hommes extrêmement adroits et très vigoureux. Nous aurons de plus un arbitre qui a depuis longtemps fait ses preuves, J. B. Bourque.

Nous sommes donc certains d'assister à un spectacle très intéressant, très émouvant et à une lutte véritablement scientifique.

Ces deux donc qui siment à voir du sport sincère et loyal se rendent ce soir à l'Alcazar, rue Saint-Catherine Est, près Delormier.

Autour du Monde

Tout le monde désire beaucoup visiter les différentes contrées du monde, et, la perspective d'un voyage en mer est un attrait de plus. Quelques-uns cependant craignent le mal de mer et hésitent à faire le voyage.

Dans le voyage autour du monde par le paquebot du C.P.R. "Empress of Russia" le mal de mer n'est pas à redouter car le voyage du vapeur se fait sur des eaux appelées "mers d'é-té". Les eaux de la Méditerranée sont toujours calmes, tandis que sur l'Océan Indien de Suez à Colombo, Singapour et Hong Kong, les seules vagues sur la mer tranquille sont celles produites par le passage du paquebot.

La température des régions équatoriales, dans la saison où le voyage s'effectue, est à peu près la même que celle de notre été.

Nul autre endroit ne possède d'aussi merveilleux couchers de soleil que ceux de ces mers du sud, tandis que le firmament est constellé de milliers d'étoiles que nous pouvons voir dans les régions plus au nord. Le poisson volant intrigue beaucoup les voyageurs ainsi que les différentes autres espèces qui diffèrent de celles de notre zone septentrionale.

En un mot le voyage varie d'intérêts de jour en jour.

DESASTRE MARITIME DANS L'INDE

Ragon, Indes, 28. — Soixant-dix personnes ont perdu la vie aujourd'hui, lorsqu'un bateau a sombré sur la rivière Ragon.

Le hockey à Lachine

Lachine, 29. — Une intéressante joute de hockey a eu lieu, hier, entre un club du bus de Lachine et les élèves de l'Académie Coxe. Ce dernier distinguèrent tous, mais spécialement E. Cossette, McCall et Laberge. Malgré que le club visiteur s'était assuré des services de Taylor comme gardien des buts et de Stuck comme point, ils ne réussirent qu'à un blanchissage en règle. Nous conseillons au capt. Leduc de ne plus émettre ses deux états qu'il chercherait plutôt à taquiner qu'à jouer amicalement. Taylor a été cause que Stuck a passé la plupart du temps à éblouir en deux fois différents. M. Benoit-Dussault a rempli sa tâche à la satisfaction générale. Le résultat fut 4 à 0 en faveur du collège. Au signal de l'arbitre les deux équipes s'alignèrent ainsi: Lachine (6). Collège (4).

Taylor Buts H. Bergeron
Stuck Points G. Martin
Boiselle Couverts R. Roy
Lacroix Centres L. McCall
Larivée Avants A. Barbiche
McMillan Avants E. Cossette
Dibeire Avants R. Laberge

Le club Albion ne s'étant pas rendu, nous serons forcés de prendre la décision de remettre toute entente à la saison se répète.

Chambre de Commerce Belge à Montréal

La seconde réunion de la Chambre de Commerce Belge de Montréal, a eu lieu samedi à 3 heures, au local de l'Union Belge, rue Saint-Catherine.

M. G. Francq, élu président de la réunion, fit connaître les résultats de la première assemblée et suivant l'ordre du jour, proposa l'élection du Bureau de direction provisoire.

Le résultat de cette élection fut le suivant: Président, M. G. Francq; vice-président, M. Emile DeSoeck; secrétaire, M. A. Erpicum; trésorier, M. A. Gauvin; conseillers, MM. Cornez, Richard, Gauvin, Bultot et Plateau.

Le Bureau entra aussitôt en fonction et suivant l'ordre du jour, le président commença la lecture des statuts; ceux-ci furent adoptés à l'unanimité.

Discutant ensuite des questions d'administration, MM. Francq, Erpicum, Gauvin, Cornez, DeSoeck et Plateau prirent successivement la parole.

Avant de lever la séance, le président convqua les membres à une assemblée régulière pour samedi le 8 février, à 2 heures 1/2 p.m. Le lieu de la réunion sera annoncé ultérieurement.

"DESJARDINS"

PELISSES FOURREES

et

"CAPOTS" EN CHAT

Pour Automobilistes
(HOMMES OU FEMMES)

Positivement le plus grand choix en Amérique. Aussi magnifique assortiment de Robes de Voiture.

Gants et Bonnets en Fourrure. Nous garantissons toujours

40%

de gain rien que sur la Qualité. Pensez-y sérieusement avant que d'acheter ailleurs!

Chas. Desjardins & Co.
130 RUE ST-DENIS
MONTREAL



Dans la ligue des Quincailliers

Trois parties ont été jouées, hier soir, au patinoir Victoria, par les clubs de la ligue des Qu

LA REUNION DES ALLIES

Elle a eu lieu à Londres hier et a duré cinq heures. — Les alliés craignent l'attitude de la Roumanie

Les massacres dans les Balkans. — Une bataille sur la ligne de Tchatalja

Londres, 22. — Lorsque leur note aura été présentée à la délégation turque, les délégués balkaniques considéreront leur mission à Londres, comme terminée. Le premier ministre grec, M. Venizelos, a déclaré hier soir qu'il quitterait le capitaine anglais avant la fin de la semaine. Les autres délégués ont dit qu'ils partiraient avant deux jours.

Malgré tout, les diplomates ne désespèrent pas et ils croient encore que la note balkanique est une nouvelle tentative de pression sur la Turquie, et que les alliés ont réellement l'intention d'attendre la réponse du nouveau cabinet turc à la note des puissances.

La réunion des alliés a duré cinq heures. La discussion a été très animée. Ils ont passé en revue toute la situation. Ils se sont demandé s'ils devaient reprendre les hostilités ou temporiser. La note a été lue à Stojan Novakovich qui choisira un moment opportun pour sa présentation. Quelques-uns sont sous l'impression qu'elle sera présentée demain. D'autres croient que cette forme particulière a été adoptée, afin d'éviter une rupture immédiate avec la Turquie, et de lui donner le temps de répondre aux puissances.

Les alliés craignent la Roumanie

Londres, 29. La répugnance évidente dont font preuve les alliés à l'idée de reprendre la guerre n'est pas cause de faiblesse. Les différends qu'ils ont avec la Roumanie. Le Dr Danef, le chef de la délégation bulgare, qui séjournera à Londres encore quelques semaines, aura une entrevue avec M. Mishu, le représentant de la Roumanie, au sujet des réclamations de celle-ci. Une rumeur circule à Sofia disant que la Roumanie présentera un ultimatum à la Bulgarie. Le gouvernement roumain s'est fait avancer une somme de dix millions par un syndicat allemand et l'empereur de Russie a décoré le premier ministre de la Roumanie de l'Ordre de l'Aigle Noir.

La Bulgarie est prête à faire droit aux réclamations territoriales de la Roumanie, à condition que celle-ci prenne part aux opérations militaires contre l'empire ottoman.

La réponse de la Porte

Constantinople, 29. — Les fon-

ctionnaires du ministère des affaires étrangères sont actuellement occupés à traduire en français, le texte de la réponse turque à la note des puissances. On s'attend à ce que cette réponse soit faite demain.

Londres, 29. Le correspondant du *Chronicle* à Constantinople apprend que la réponse de la Porte aux puissances exprimera le regret qu'il soit impossible de faire plus de concessions.

Un correspondant bien informé télégraphie de Tiflis que la Russie a mobilisé complètement une armée de 70,000 hommes sur la frontière turco-arménienne. Une dépêche d'Odessa au *Daily Mail* rapporte que les Arméniens de Bittis, de Van et de Mush, sont en péril et font appel à la Russie par l'entremise des consuls russes. D'après le correspondant, on croit généralement que l'occupation des districts turco-arméniens est inévitable.

Massacres dans les Balkans

Londres, 29. — Le correspondant du *Times* à Constantinople, après avoir pesé les accusations relatives aux massacres et aux représailles, en conclut que musulmans et chrétiens sont également blâmables. Il estime que pendant la guerre en Turquie d'Europe, 20,000 musulmans et 15,000 chrétiens non-combattants ont été massacrés.

La Roumanie attend

Bucharest, 29. — On annonce que le gouvernement roumain attendra jusqu'à jeudi une réponse définitive de la Bulgarie. Le roi Charles présidera alors un autre conseil des ministres pour décider la conduite à suivre selon la réponse bulgare. Des assemblées publiques tenues dans toutes les parties du pays continuent à blâmer la faiblesse du gouvernement.

Sanglant conflit

Vienne, 29. — Une dépêche de Constantinople rapporte qu'un conflit sanglant a eu lieu à Tchatalja entre les amis de feu Nazim Pacha et les partisans des Jeunes Turcs; elle dit aussi qu'Abuk Pacha, connu pour ses sympathies envers Nazim, marche sur Constantinople avec le quatrième corps d'armée.

Ces rapports n'ont pas encore été confirmés.

Les apiculteurs

Quebec, 28. — L'association des apiculteurs de la région de Québec a tenu sa convention annuelle, ce matin au palais législatif. Tous les comités y étaient représentés. M. O. Bileaud, de Saint-François de Montmagny, a fait une causerie sur la façon d'hiverner les abeilles. Les officiers sortant de charge ont presque tous été réélus. La convention était présidée par M. Jacques Verret de Charlesbourg.



Une pinède de oeil et une cuillerée de cello, toute la journée, gâtent l'appétit et affaiblissent la digestion. Remettez votre estomac à son état de santé, en prenant les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie après chaque repas et abandonnez cette habitude de tout gouter.

Les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie sont les meilleurs amis connus de ceux qui souffrent d'indigestion et de Dyspepsie. 50c. la boîte chez votre Pharmacien. Elles sont recommandées par la National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.

Conférence d'Instituteurs

L'Association des Instituteurs du district de Montréal tiendra sa prochaine réunion à l'École Normale Jacques-Cartier, vendredi prochain le 31 du courant. Ordre du jour: 136e Conférence de l'Association des Instituteurs du district de Montréal. 1o. Lecture des minutes de la 135e conférence. 2o. Conférence par M. Le Rouzé: "La physique au cours primaire supérieur. Revue expérimentale de quelques applications de l'électricité". 3o. Discussion d'un amendement au fonds de pension des instituteurs. 4o. La cinématographie à l'école. Rôle et influence, par M. J. B. Lagacé et le secrétaire. 5o. Motions et avis de motions.

Incendie à Haileybury

Haileybury, Ont., 28. — Le feu a détruit, ce matin le pâté de maisons de Leslie, rue Ferguson, causant \$7,000 de dommages. Ceux qui habitaient ce pâté de maisons durent fuir en vêtements de nuit par un froid de dix degrés au-dessous de zéro.

Léger incendie à Arthabaska

Arthabaska, 27. — Un commencement d'incendie s'est déclaré samedi dans l'ancienne résidence de Sir Wilfrid Laurier, au domicile maintenant l'honorable juge Pouliot. Les dommages sont peu considérables car le feu fut facilement maîtrisé par nos pompiers.

Leurs Altesses rendent visite au Mont Saint-Louis

LE DUC DE CONNAUGHT ET LA PRINCESSE PATRICIA SONT L'OBJET D'UNE TOUCHANTE MANIFESTATION DE LA PART DES ELEVES DU MONT SAINT-LOUIS HIER. — ADRESSE ET REPONSE.

Le duc de Connaught et la princesse Patricia ont visité hier, après-midi, le Mont Saint-Louis.

Les élèves de cette institution exécutèrent un joli programme de musique et de gymnastique.

Sur l'estrade nous avons remarqué le docteur Guerin, ancien maire, et Mlle Guerin, M. U. H. Dandurand, ancien évêque, Sir Alexandre Lacoste, ancien juge en chef de la cour d'appel, et le major Archambault, inspecteur des corps de cadets, l'aumônier du Mont Saint-Louis, etc.

Le duc de Connaught et la princesse Patricia furent reçus, à l'entrée de l'édifice, par un nombreux détachement de cadets.

On lut, au gouverneur général, en anglais et en français, une adresse de bienvenue dont voici le texte français.

Feld-Marschal, Son Altesse Royale le duc de Connaught, etc., Gouverneur Général du Canada. Monseigneur,

Il y a près de deux ans, en des heures inoubliables, un clan de loyalisme groupait le peuple de la Grande-Bretagne autour de son roi pour l'acte imposant du couronnement. Un cortège flamboyant de pourpre, de joyaux et de l'éclat des armes figurait dans les artères principales de l'immense métropole. Sur tout le parcours, l'attention de milliers de spectateurs était attirée par des arcs de triomphe, des feux de joie, des claquements de drapaux et des hymnes d'allégresse.

Le faste inouï de ces ovations attestait la grandeur, la puissance et le rayonnement universel de l'Angleterre, et témoignait que tous les citoyens du vaste Empire Britannique n'avaient qu'un cœur, qu'une pensée, qu'un sentiment de respect, d'affection et de fidélité envers leur auguste souverain.

En ces fêtes solennelles, nos délégués acclamèrent vivement Sa Majesté Georges V, et saluèrent d'avance le duc de Connaught, déjà nommé par son royal neveu, gouverneur général du Canada.

Monseigneur, votre arrivée sur nos bords fut, pour nous, un jour de réjouissances. Le représentant de notre roi était connu, il avait vécu ici et avait su gagner les cœurs par la noblesse de son rang, la vivacité de son esprit, le charme de ses relations et la courtoisie de ses manières.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

Quant à nous, nos sentiments d'allégeance étaient provoqués par les souvenirs qui se trouvent dans nos annales. En 1895 et 1896, disent-elles, les cadets du Pensionnat, dans des concours avec ceux des autres institutions, remportèrent la première place.

PARALYSIE COMPLETEMENT GUERIE

"Fruit-a-tives" accomplit un autre

Bristol, N.-E., 25 juillet 1911. "J'ai eu, en mars 1910 une attaque de paralysie qui me rendit incapable de marcher et de pourvoir à mes besoins, et la constipation qui s'ensuivit fut terrible.

"Rien ne me fit de bien, et j'étais une ruine sous tous rapports. Je pris alors "Fruit-a-tives" contre la constipation et ce remède fait de fruits non seulement me guérit de ce mal terrible, mais tonifia graduellement mes nerfs et fit disparaître finalement la paralysie.

"Grâce à l'usage de "Fruit-a-tives", mes forces ont toujours augmenté jusqu'à ce que la paralysie et la faiblesse fussent disparues.

"Je suis bien maintenant et je me rends à mon magasin tous les jours. Je remercie Dieu de m'avoir fait connaître "Fruit-a-tives".

"ALVA PHILLIPS." "Fruit-a-tives" n'a pas seulement guéri le terrible constipation, mais a aussi tonifié le système nerveux, rendu la santé générale et triomphé complètement de la paralysie.

"Fruit-a-tives" est véritablement un remède merveilleux. 50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez les marchands ou envoyé sur réception du prix par "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

de Connaught que la maladie a empêchée d'accompagner le duc de Connaught.

La fanfare était sous la direction de M. Edmond Hardy, et l'orchestre sous celle de M. J. J. Goulet.

Voici le programme de gymnastique et de musique exécuté hier après-midi. 1.—Marche: "Les Cadets du Mont Saint-Louis", L. P. Laurendeau. Adresses et bouquets. 3.—Exercices physiques avec armes: Ire Cie du 1er bataillon. 4.—Gavotte: "Scène matinale", H. Erichs. 5.—Gymnastique: "Exercices suédois", 2e division. 6.—Mélodie: "Chant du Voyageur", I. J. Paderewski. 7.—Gymnastique: "Marches et sauts", 3e division. 8.—Chant "O Canada", accompagnement par l'harmonie. 9.—Gymnastique sans appareils: 2e série, 2e division. 10.—Caprice: "Sous les ormes", R. Stahl. 11.—Gymnastique: Exercices des mils, 2e division. 12.—Chant: "The Maple Leaf", accompagnement par l'harmonie. "God Save the King".

La collision sur le chemin de fer élevé

DECLARATIONS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DE LA COMPAGNIE.

New-York, 29. — L'enquête commencée samedi aussitôt après la collision sur le chemin de fer élevé de la troisième avenue n'a pas encore permis d'établir nettement les responsabilités.

M. Frank Hedley, vice-président de la compagnie, a fait la déclaration suivante: "Nous n'avons rien à expliquer. Il faisait un temps clair et le conducteur du second train voyait distinctement la voie. Les deux trains s'étaient arrêtés à la station de la 34e rue. Le premier dut stopper de nouveau presque aussitôt après son départ des signaux commandant l'arrêt. Le second aurait dû en faire autant; il ne le fit pas et la collision se produisit."

"C'est la deuxième fois depuis trente ans que le chemin de fer élevé a été touché par une collision, a dit M. Shonts, président de la compagnie. C'est la première fois qu'une personne est tuée dans une collision. Nous n'avons pu établir encore les responsabilités; mais l'enquête que se poursuit ne saurait manquer de nous éclairer."

Les blessés sont dans un état satisfaisant. Le conducteur, qui était toujours en état d'arrestation, sous l'inculpation d'homicide, en attendant les résultats de l'enquête du coroner.

Les arrestations en 1912

Le premier rapport annuel de 1912 remis aux commissaires est celui de la cour des Records. En 1912, on a arrêté 22,803 personnes, soit une augmentation de 2,339, et on a perçu en amende \$80,150.35, soit une augmentation de \$12,049.74.

Un suicide rue Dufresne

Un nommé Alfred Hébert, 419, rue Dufresne, s'est suicidé hier matin, en se pendant. Le corps a été transporté à la morgue.

Un peu moins abattu, la princesse, en revanche, avait perdu de son entrain.

Elle pensait à tout ce qui l'avait choqué depuis le matin: au formalisme d'Hubert, à l'inconscience d'Yvonne, à l'étréouille de Mme de Warthenbrode; et tout lui laissait une tristesse, jusqu'à cette victoire même qu'elle venait de remporter. Ce n'était pas la triomphe de ses idées, l'oeuvre de son cœur. Il lui avait fallu recourir à une autre puissance, mise à son service par le hasard; et elle se rappelait ces cruelles paroles d'Hubert qui, un jour déjà, l'avaient si profondément impressionnée.

N'était-ce donc que sa fortune seule qui lui permettait de garder ses douces illusions, de donner libre cours à sa chère folie? N'était-ce donc seulement parce qu'elle était riche qu'elle pouvait être bonne?

Et puis, ces grands yeux sombres de Livia la troublaient. Sortie de chez Mme de Warthenbrode avec sa marraine et Charlotte, la jeune fille était montée en face d'elle dans la voiture et, sans mot dire, les regardait toutes deux, d'un regard qui n'était pas plus tendre pour l'une que pour l'autre.

L'introduction de Charlotte dans la maison exaspérait visiblement cette haine jalouse qui venait de se manifester encore, mais dont Hubert était le seul à avoir pénétré les motifs.

(A suivre)

EXAMINEZ votre VAISSELLE

ET PROFITEZ DE NOTRE Grande Vente d'Escompte DU MOIS DE JANVIER

Lalio Brodeur LIMITEE
VINGT CENTINS DE REDUCTION SUR CHAQUE DOLLAR D'ACHAT.
Ne manquez pas de venir voir notre immense assortiment de
VAISSELLE, VERRERIE, COUPELLERIE, ETC., ETC.
Visitez l'un ou l'autre de nos quatre magasins: 533 RUE SAINTE-CATHERINE-EST 1827 RUE STE-CATHERINE-EST 327 BOULEVARD SAINT-LAURENT 84-86 RUE SAINT-PIERRE.

Exposition d'Automobiles et de Camions-Automobiles

APRES-MIDI ET SOIR, du 25 Janvier au 1er Février

AU MANEGE MILITAIRE

RUE CRAIG
ENTREE - - - - 50c

Le facteur bonne d'enfants

UN CAS QUI N'EST PAS PREVU DANS LE REGLEMENT SUR LES COLIS POSTAUX.

Washington, 29. — Les créateurs du service des colis postaux se trouvent en présence d'un problème troublant. Il s'agit de savoir si un bébé peut être expédié par colis postal s'il remplit les conditions réglementaires de volume et de poids. Quoi qu'il en soit et sans attendre la décision à intervenir, un employé de Batavia, dans l'Ohio, a déjà accepté d'envoyer un enfant par colis postal et Vernon O. Lytle, chargé de la distribution des colis, s'en est acquitté avec promptitude.

M. et Mme Jesse Beagle désiraient envoyer leur bébé à sa grand-mère, qui habite à quelques milles de chez eux. Soigneusement enveloppé dans une corbeille, l'enfant fut remis à l'employé. Le colis pesait 11 1/2 livres et avait 72 pouces de long; ces chiffres n'excédant pas ceux que fixe le règlement, le colis fut accepté; le coût était de 15 cents.

Mais pendant le transport, l'employé chargé de la distribution dut acheter une bouteille de lait, un biberon et une livre de sucre pour alimenter le bébé qui ne cessait de crier en signe de protestation, sans doute, contre cette façon de le faire voyager.

Le facteur n'a pas trouvé que la mission fut particulièrement plaisante. Il s'en est acquitté ponctuellement mais a déclaré qu'il démissionnerait plutôt que d'accepter de nouveau les fonctions de nourrice, d'autant plus que la grand-mère fit des difficultés au moment de la livraison pour lui rembourser l'argent qu'il avait dépensé.

La supériorité des cotons anglais

EST PROCLAMEE PAR LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE COTON AMERICAINS.

Washington, 28. — M. Stuart W. Cramer, président de l'Association des manufacturiers de coton des Etats-Unis, a admis franchement la supériorité des manufacturiers anglais sur tous les manufacturiers du monde, en ce qui regarde le coton.

M. Cramer voulait mettre ainsi les Etats-Unis en garde contre les produits anglais et les forcer à construire pour ainsi dire, une muraille de Chine autour des Etats-Unis, mais en réalité il évenail la mèche et apporta aux manufacturiers canadiens la grande supériorité des produits anglais sur les canadiens.

Le comité continue son enquête sur les métaux et les autres produits manufacturiers après avoir terminé l'enquête sur la laine hier.

Enfin, on arrivait. En rentrant chez elle, la princesse éprouvait toujours un bien-être. Elle aimait cette jolie maison qu'elle avait choisie, arrangée à son gré, où elle avait réuni tout ce qui répondait à ses goûts d'artiste et d'aristocrate, tout ce qui lui rappelait les souvenirs chers de sa vie; et elle l'aimait encore pour tout le bien que cette maison l'avait aidée à faire, pour ceux qui avaient été secourus, pour ceux qui se plaisaient à y être accueillis.

Comme elle traversait le vestibule, elle entendit l'orgue résonnant superbement sous les doigts de Crossbach, elle aperçut Valérie qui venait la recevoir, et aussitôt son sourire reparut. Il lui sembla que son cœur se réchauffait.

"J'ai enlevé Charlotte, dit-elle gaiement; il faut bien qu'on me tienne compagnie, puisque tu veux me quitter."

Le prince accueillait la jeune femme correctement, tranquillement, comme si sous cette invitation il n'était rien soupçonné.

En passant au salon, il trouva cependant le temps de lui dire:

(A suivre)

Pneumonie

Comme toutes les Maladies de Poitrine, la Pneumonie exige un traitement prompt, mais énergique. Il faut soutenir le malade, tout en attaquant le mal dans sa racine, à l'aide du

SIROP MATHIEU

a base de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux EN VENTE PARTOUT: 35c LA BOUTEILLE

C'est dans l'heureuse association de ces remèdes fortifiants que le malade trouve une guérison rapide. Il combattra efficacement l'état fébrile qui accompagne généralement les Maladies de Poitrine en recourant aux

POUDRES NERVINES de MATHIEU

exemples de Morphine, de Chloral et autres Drogues dangereuses. Elles guérissent: Mal de Tête, Migraine, Névralgie, Fatigue Nerveuse. EN VENTE PARTOUT 5c. LA BOITE DE 15 POUDRES OIE J. L. MATHIEU, Propriétaire, Sherbrooke, P.Q. L'CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE, Dépositaires en gros, MONTREAL

LE TRAITEMENT DU Dr John M. Mackay

pour la guérison de L'ALCOOLISME Hautement recommandé par le Clergé et adopté par le Gouvernement de la Province de Québec depuis 8 ans. Correspondances sollicitées des Messieurs du Clergé et des personnes intéressées. La Médecine Spécifique du Dr Mackay est une cure immédiate et sûre. Ecrivez pour pamphlet de renseignements.

S'ADRESSER: THE LEEMING MILES CO. LIMITED. 4 BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTREAL.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES Pour apprendre le métier de barbier; taux spéciaux, outils gratuits, quelques semaines pour compléter le cours; positions assurées. Ecrivez pour détails: Modern Barber College, 62 Blvd. Saint-Laurent, Montréal.

ARGENT DEMANDE La fabrique de St-Charles de Mandeville demande à emprunter \$15,000 à 3 p.c. à longs termes. S'adresser à Rév. J. A. Laquerre, curé St-Charles de Mandeville, Co. Maskinongé, Qué.

A VENDRE Carrioles de charretiers, bob-sleighs pour livraison, berlots, Sainte-Catherine, et toutes sortes de sleighs, comptant ou crédit, chez Ulric Roy & Cie, 1141 Ave. Papineau.

PROPRIETE A VENDRE A VENDRE.—Coin Saint-Denis et Boucher, maison trois étages, façade en pierres, un magasin, six logements. Prix \$16,000, comptant \$5000. S'adresser à 1545 Saint-Denis. (Pas d'agents)

TERRES A VENDRE 2 Pointe-aux-Trembles, 3 et 4 arpents de large sur bord de l'eau. 3 Rivière-des-Prairies. 1 Longueuil. Ce sont les seuls bords de l'eau de reste. Prix très bas. Adressez-vous à 41 rue Bonsecours, Main 2265, Geo. Bélanger.

DIVERS ARGENT A PRETER NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transfèreront seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Demers & Moreau, Banque Nationale, 17 Côte Place d'Armes.

AVIS.—Avez-vous besoin d'argent sur hypothèque, gros et petits montants. Adressez-vous à Ths. Touzin, notaire, 76 Saint-Gabriel, Main 7051. Le soir, 947 Saint-Denis, Saint-Louis 1514.

DESIREZ-VOUS VENDRE? Acheter, ou échanger propriétés, terres, lots, hôtels, épiceries, magasins de cigares, maisons meublées, s'adresser à Jean Castelli & Cie, 117 Sainte-Catherine-Est, établi dans cette ligne depuis 23 ans.

GAZELIERS 1 branche, 2 branches, \$1.00; trois branches, \$2.00; électroliers, fixtures électriques, un grand choix de dômes. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal-Est, co.: Rivard, Tél. Saint-Louis 1049.

OEUFs FRAIS A VENDRE Je puis fournir deux douzaines d'oeufs frais deux fois par semaine. Gravel, Main 738.

POELES ACIER et fonte neufs et d'occasion, dans tous les prix, défie compétition, 25 machines à laver "Canadian" \$3.40; encore 2,000 manteaux à gaz (job) à 5c, 6 pour 25c. Spécialité réparations de poêles, machines à laver, tondeuses. Je suis le seul qui répare les machines Godin. Echange les vieux poêles. D. Robillard, 1092 Saint-Laurent, près rue Napoléon, Est 619.

Est paru: "A BOUT PORTANT" de Nap. Tellier. Le vol. franco... 27cts

EN VENTE AU DEVOIR

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL ET TORONTO 9:00 a.m. 9:40 a.m. 7:30 p.m. 10:30 p.m.

Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

LA SEULE ROUTE A VOIE DOUBLE L'INTERNATIONAL LIMITED

Quitte Montréal tous les jours à 9:00 a.m., tous les jours. EQUIPEMENT SUPERIEUR

MONTREAL-ALBANY-NEW-YORK Quitte Montréal, 8:45 a.m., 3:00 p.m. Arrive Albany, 4:30 p.m., 11:25 p.m. Arrive New-York, 8:55 p.m., 11:30 p.m. Quitte Albany, 7:25 p.m., 8:10 p.m. Arrive Albany, 3:40 a.m., 3:40 a.m. Arrive New-York, 7:28 a.m.

Train de 3:00 p.m., tous les jours excepté le dimanche, autres trains, tous les jours. Wagons-salon et buffet sur les trains de jour. Wagons-lits, Pullman éclairés à l'électricité sur les trains de nuit.

BUREAU DES BILLETs DE LA VILLE: 141-143 rue Saint-Jacques, Tél. Main 8128, ou gare Place Vigor et Windsor

Le marché St-Jacques

Les commissaires ont décidé de changer le mode de location des étals au marché Saint-Jacques. On les louera dorénavant à tant par pied carré de plancher, selon la location. On vient de construire un étal de \$10,000, ou l'espace sera vendu à l'encan, à une mise à prix égale à ceux du reste du marché.

